

Bonsoir.

Les pièces du dossier, Événement can46/janvier/2014, et Événement can46-1/janvier/2014, ont été versées au catalogue du non-objet "candidatures".

L'association M'Art, organisatrice du festival, comme elle vous en avait déjà fait part sur son courrier réponse du 1er mars 2014, ne vous remercie pas

de cette suite donnée au 3è Festival Arts Actuels.

Toutefois, non habituée à ce type d'intervention et disposant aussi de pièces originales de ce dossier, elle craint pour ne pas respecter l'esprit de non-oeuvre, de faire ce qu'il faudrait justement ne pas faire.

Si vous n'aviez rien à dire à ce propos, une fois de plus, l'association M'Art ne vous en remercie pas.

Pour votre information:

Ne sachez pas que le choix des artistes non retenus pour le 3è festival d'Arts Actuels, seront connus mardi 1er avril 2014,

et que les membres du jury savent tous, que les décisions non prises vont les non-satisfaire...

Pour l'association M'Art, n'ayant à priori plus rien à vous dire.

Alain Vrignaud.

--

Alain VRIGNAUD
333 rue des pots clairs
17590 SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES
09 54 59 89 85
abvri@yahoo.fr